

## QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DANS L'ÉDUCATION ?

### INDICATEUR B3

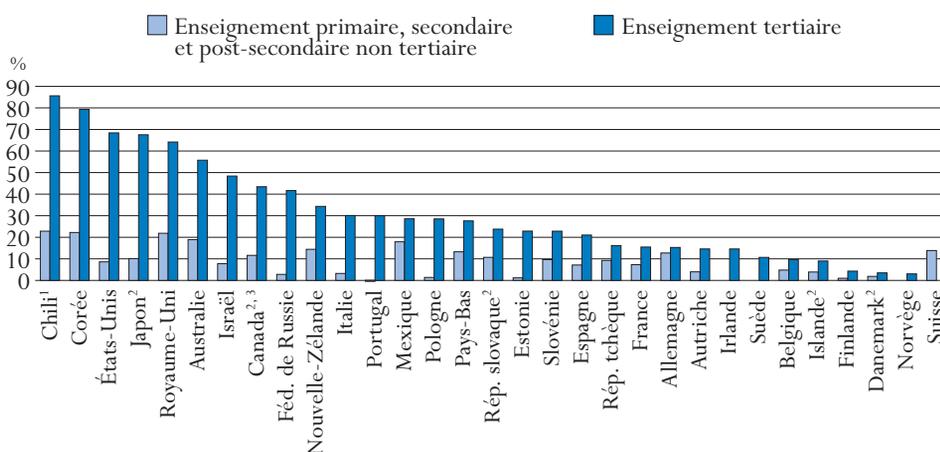
Cet indicateur étudie les parts publique et privée du budget consacré aux établissements d'enseignement à chaque niveau d'enseignement. Il montre également la répartition du financement privé entre les ménages et d'autres entités privées. Il éclaire ainsi le grand débat public sur le partage du financement des établissements d'enseignement entre instances publiques et entités privées, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Enfin, il examine les budgets publics à l'aune de la taille des systèmes d'éducation et montre la répartition du financement public entre les établissements d'enseignement publics et privés.

### Points clés

#### Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2007)

Ce graphique montre la part des dépenses privées dans les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Par dépenses privées, on entend tous les montants versés aux établissements par des entités privées, y compris le financement public via des aides aux ménages, les droits de scolarité et les autres frais privés (de logement, par exemple) liés aux établissements.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à plus de 90 % de sources publiques. Ce pourcentage n'est nul ou inférieur à 80 % (sauf au Chili, en Corée et au Royaume-Uni). Dans l'enseignement tertiaire cependant, la part des fonds privés varie fortement : elle est inférieure à 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, mais dépasse la barre des 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie et en Israël, voire des 75 % au Chili et en Corée. Dans l'enseignement tertiaire, la part de l'investissement privé peut, à l'instar des taux d'accès et des taux d'obtention d'un diplôme, dépendre des effectifs d'étudiants en mobilité internationale, qui représentent une proportion relativement importante des effectifs de l'enseignement tertiaire en Australie et en Nouvelle-Zélande.



1. Année de référence : 2008.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

3. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqq2010](http://www.oecd.org/edu/eqq2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

## Autres faits marquants

- Entre 2000 et 2007, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables. Durant cette période, les dépenses privées ont progressé à un rythme encore plus soutenu dans plus de trois quarts des pays considérés ici. Il ressort toutefois des chiffres de 2007 que les dépenses d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, restent financées à hauteur de 83 % par les pouvoirs publics.
- Dans certains pays, la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement a considérablement augmenté entre 2000 et 2007 dans l'enseignement tertiaire, mais pas dans d'autres niveaux d'enseignement.
- Selon la moyenne calculée sur la base des 17 pays de l'OCDE dont les données tendanciennes sont disponibles, la part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 78 % en 1995 à 76 % en 2000, à 71 % en 2006 et à 70 % en 2007. Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans des pays non européens, à savoir des frais de scolarité plus élevés et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement tertiaire.
- L'accroissement de l'investissement privé est allé de pair avec l'augmentation de l'investissement public. Entre 2000 et 2007, dans 8 des 11 pays de l'OCDE qui ont enregistré la plus forte hausse des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire, les frais de scolarité étaient faibles, voire nuls, à ce niveau d'enseignement. Échappent à ce constat la Corée, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande.
- Il ressort de la comparaison des niveaux d'enseignement que c'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire que les parts privées du financement sont les plus importantes : elles représentent respectivement 31 % et 20 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement.
- Dans l'enseignement tertiaire, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages sont plus élevées.
- Les budgets publics financent essentiellement des établissements publics, mais également des établissements privés, à des degrés divers. À l'exception de la Hongrie et du Mexique, les pays dont les dépenses unitaires publiques sont les moins élevées dans les établissements publics et privés d'enseignement tertiaire sont aussi ceux où la part des effectifs scolarisés dans des établissements publics est la plus faible à ce niveau d'enseignement.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent plus du double de celles au titre des établissements privés dans l'accueil préprimaire, un peu moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et plus du triple dans l'enseignement tertiaire.

## Contexte

La question de la répartition des coûts de l'éducation entre financements public et privé est au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE pour diverses raisons. Elle se pose avec une acuité particulière au sujet de l'accueil préprimaire et de l'enseignement tertiaire, où l'on constate plus rarement un financement public intégral ou presque.

Face à l'accroissement du taux de scolarisation induit par l'apparition de nouveaux groupes de bénéficiaires et à l'élargissement de l'éventail des possibilités d'apprentissage, des programmes de cours et des prestataires de services d'éducation, les pouvoirs publics établissent de nouveaux partenariats afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'éducation et d'en partager plus équitablement les coûts et les avantages. Dans ce contexte, il est de plus en plus fréquent que les fonds publics ne financent qu'une partie (quoique très élevée) des investissements en matière d'éducation, les fonds privés prenant de plus en plus d'importance. Certains gestionnaires craignent que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains étudiants qui envisagent de suivre des études tertiaires. La variation des parts publique et privée du financement permet de mieux comprendre des aspects importants de l'évolution des modèles d'éducation et des taux de scolarisation dans les pays.

## Explications et observations

### Ce qu'inclut et exclut cet indicateur

Les pouvoirs publics peuvent allouer directement des fonds aux établissements d'enseignement ou octroyer des subventions à des entités privées au titre de l'éducation. Il importe en conséquence d'établir une distinction entre les sources initiales des fonds et les acquéreurs directs des biens et services d'éducation lors de l'analyse des parts publique et privée des dépenses d'éducation.

Les dépenses dont la provenance initiale est publique comprennent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et les transferts vers le secteur privé. Les dépenses dont la provenance initiale est privée comprennent les droits de scolarité et les autres montants versés aux établissements d'enseignement par les élèves/étudiants ou les ménages, déduction faite de la part de ces montants qui est compensée par des aides publiques. Les dépenses publiques finales comprennent les achats publics directs de ressources d'éducation et les versements publics aux établissements d'enseignement et à d'autres entités privées. Les dépenses privées finales comprennent les frais de scolarité et les autres montants versés aux établissements d'enseignement par des entités privées, y compris les dépenses en matière de recherche et de développement.

Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent par exemple acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans le cadre des indicateurs B4 et B5.

### Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle,

continue d'augmenter dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % du financement des établissements provient directement de fonds publics, auxquels viennent s'ajouter les aides publiques que les ménages reversent aux établissements, soit 2.8 % de leur financement (voir le tableau B3.1).

Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont comparables, la part privée représente 17 % environ de la totalité du financement des établissements d'enseignement. Toutefois, cette part varie considérablement selon les pays. Seuls neuf pays membres et deux pays partenaires de l'OCDE font état d'une part privée supérieure à la moyenne de l'OCDE. La part des fonds privés représente environ 25 % des dépenses totales d'éducation au Canada et, dans les pays partenaires, en Israël, et dépasse 30 % en Australie, au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni (voir le tableau B3.1).

Entre 2000 et 2007, le financement public a augmenté, tous niveaux d'enseignement confondus, dans tous les pays dont les données sont comparables. Le financement privé a toutefois progressé davantage dans plus de trois quarts de ces pays. Ainsi, la part publique des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement a diminué de plus de 5 points de pourcentage au Canada, au Mexique, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. Cette baisse est essentiellement imputable à un accroissement sensible des frais de scolarité demandés par les établissements entre 2000 et 2007.

Il est intéressant de constater que la progression de la part privée, qui a entraîné la baisse de la part publique, n'est généralement pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle) (voir le tableau B3.1). En fait, parmi les pays de l'OCDE où les dépenses privées ont le plus progressé, nombreux sont ceux qui comptent aussi parmi les pays où le financement public de l'éducation a le plus augmenté. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer.

Toutefois, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

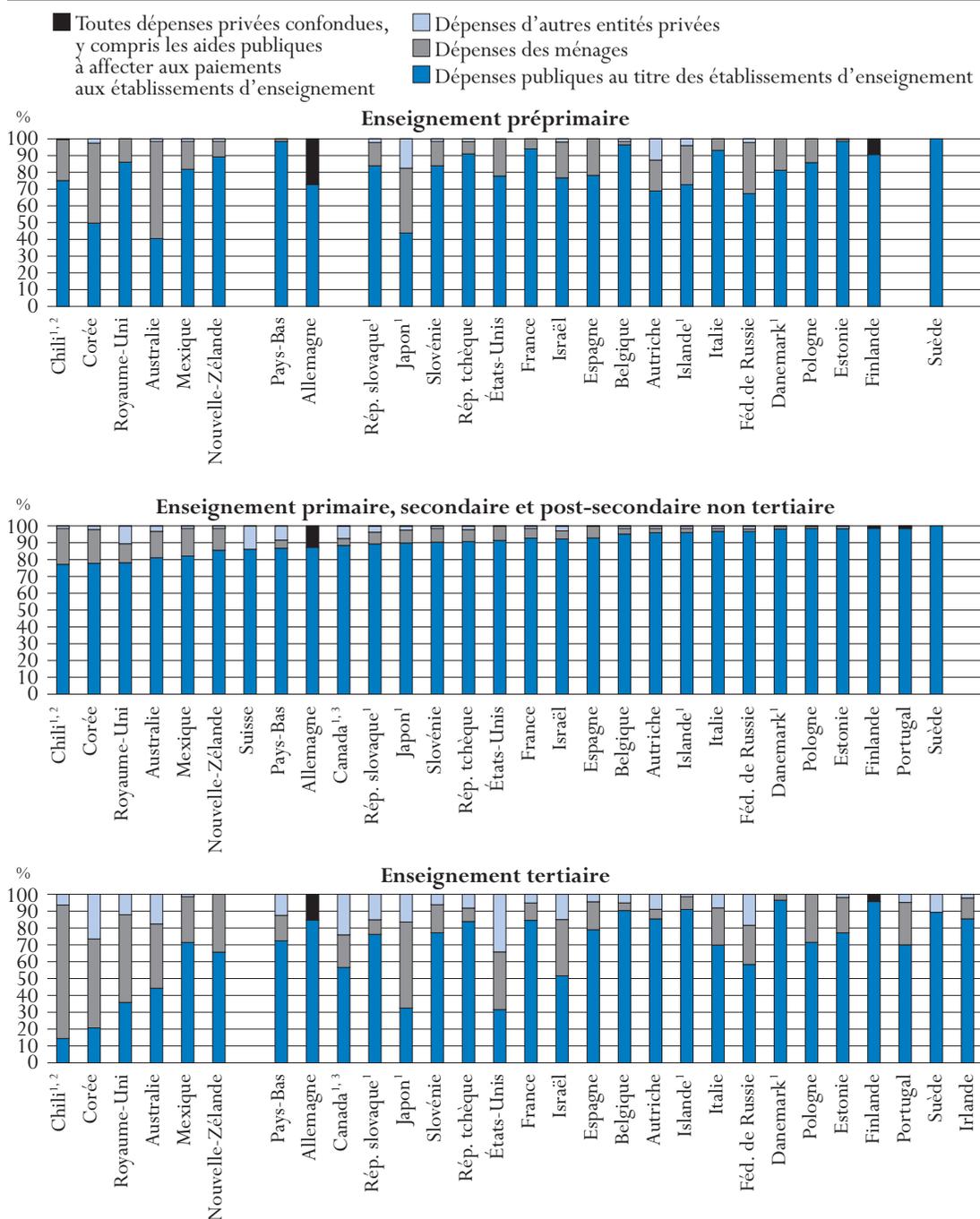
### **Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire**

L'investissement dans l'accueil préprimaire est crucial, car il permet de jeter des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et d'assurer un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école. La part privée du financement des établissements, qui s'établit à 20 %, est plus élevée à ce niveau d'enseignement qu'à tous les autres niveaux confondus, mais elle varie énormément selon les pays. Elle ne représente pas plus de 5 % en Belgique, aux Pays-Bas et en Suède et, dans les pays partenaires, en Estonie, mais dépasse 25 % en Allemagne, en Autriche, au Chili et en Islande et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie. Enfin, elle passe la barre des 50 % en Australie, en Corée et au Japon (voir le tableau B3.2a).

Dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part publique du financement atteint ainsi 90 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Toutefois, la part privée représente plus de 10 % du financement en Allemagne, en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau B3.2a et le graphique B3.2).

### Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2007)

Selon le niveau d'enseignement



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre croissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqq2010](http://www.oecd.org/edu/eqq2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

Cela s'explique vraisemblablement par le fait que l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est généralement considéré comme un service d'utilité publique. Dans la plupart des pays, la part privée du financement de ces niveaux d'enseignement est essentiellement constituée des dépenses des ménages, en l'occurrence des frais de scolarité dont ils s'acquittent. En revanche, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, la majorité des dépenses privées est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1).

### **Encadré 3.1. Financement privé de la partie pratique des formations en alternance**

De nombreux pays proposent sous une forme ou sous une autre des programmes de formation en alternance dans leur système d'éducation (les formations sous contrat d'apprentissage, par exemple). Toutefois, une enquête menée par les Pays-Bas parmi les pays offrant ce type de formation a montré que 9 des 14 pays de l'OCDE concernés (l'Australie, l'Autriche, la Communauté flamande de Belgique, le Danemark, la France, la Hongrie, l'Islande, la Norvège et la République tchèque) sont dans l'impossibilité de rendre compte de la part des dépenses privées des entreprises au titre de ces programmes dans les indicateurs sur le financement publiés dans le cadre de *Regards sur l'éducation*. Échappent à ce constat l'Allemagne, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

L'importance du volet pratique de ce type de formation varie sensiblement entre les pays et peut influencer considérablement sur le montant des dépenses totales dans certains d'entre eux. Dans certains des pays dont les données sont disponibles, en l'occurrence en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, une part importante de l'ensemble des effectifs scolarisés (environ 20 % aux Pays-Bas, 50 % en Allemagne et 60 % en Suisse) suit une formation en alternance dont le financement représente entre 0.3 % et 0.5 % du PIB (voir l'indicateur B2). La comparabilité internationale des données semble tout à fait satisfaisante pour ces trois pays. Il convient d'étendre les recherches à d'autres pays et d'étudier les différences d'organisation et de financement de ce type d'enseignement entre les pays.

Aux Pays-Bas, ce type de programmes s'inscrit dans le cadre de formations initiales à vocation professionnelle et a donc un impact sur les dépenses d'éducation, en particulier celles qui concernent l'enseignement secondaire. Le volet pratique de ce type de formation est variable : il représente entre 20 % et 80 % du cursus total. Il se déroule dans le cadre d'entreprises privées et d'organisations sans but lucratif. Les dépenses au titre de la formation des élèves/étudiants au sein de ces entreprises et de ces organisations sont comptabilisées comme des dépenses privées d'éducation et se limitent aux dépenses au titre de la formation proprement dite (par exemple, la rémunération des instructeurs et le coût du matériel et des équipements de formation). Les dépenses spécifiques allouées à la formation des instructeurs au sein de l'entreprise sont également incluses, contrairement aux salaires et autres compensations versés aux élèves/étudiants ou aux apprentis, qui sont considérés comme des contreparties de leur capacité de production, conformément aux lignes directrices de l'exercice UOE de collecte de données.

Pour plus d'informations sur les programmes à vocation professionnelle, voir l'indicateur C1.

Entre 2000 et 2007, la part publique du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a légèrement diminué dans 14 des 25 pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont comparables. La part privée a progressé de 3 points de pourcentage au moins dans certains de ces pays, en l'occurrence au Canada (de 7.6 % à 11.6 %), en Corée (de 19.2 % à 22.2 %), au Mexique (de 13.9 % à 17.9 %), en République slovaque (de 2.4 % à 10.7 %), au Royaume-Uni (de 11.3 % à 21.9 %) et en Suisse (de 10.8 % à 13.9 %). À l'inverse, la part du financement public a augmenté dans les huit autres pays, mais dans une mesure qui n'est égale ou supérieure à 3 points de pourcentage qu'au Chili (de 68.4 % à 77.2 %) et en Pologne (de 95.4 % à 98.6 %) (voir le graphique B3.3 et le tableau B3.2a).

Quelle que soit la variation de la part publique du financement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire entre 2000 et 2007, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables, excepte au Portugal. Contrairement aux tendances générales, l'accroissement des budgets publics est allé de pair avec une diminution des dépenses privées dans l'ensemble de ces niveaux d'enseignement en Allemagne, au Chili, en Pologne, au Portugal et en Suède. Toutefois, la part privée des dépenses de 2007 au titre des établissements d'enseignement représente moins de 5 % dans tous ces pays, sauf en Allemagne et au Chili.

### **Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire**

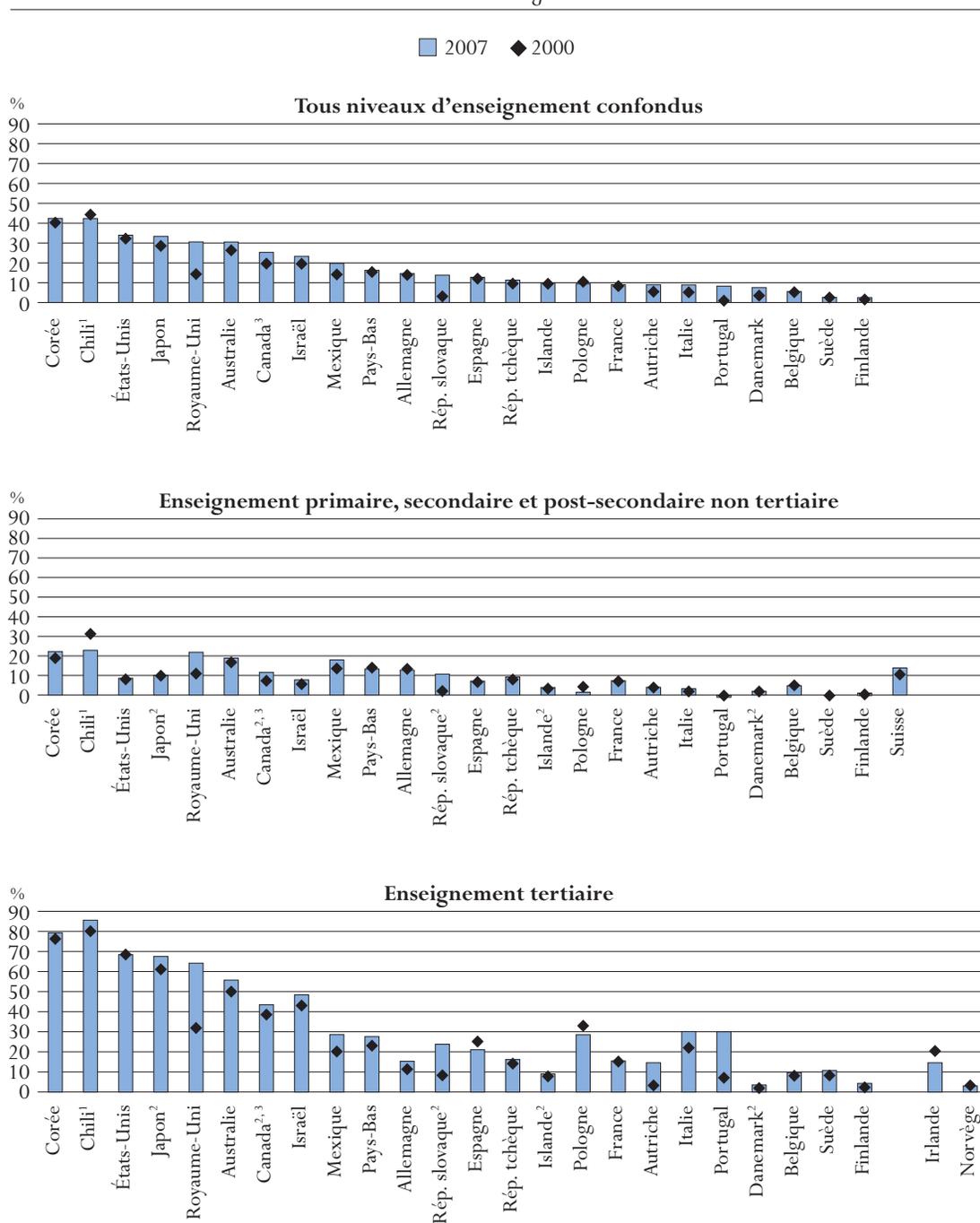
Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A7) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier pour autant que les pouvoirs publics en garantissent l'accès aux étudiants, quelles que soient leurs situations financières (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Elle représente en moyenne 31 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire (voir les tableaux B3.2a et B3.2b).

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire qui est financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés – représente moins de 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, mais plus de 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie et en Israël, et plus de 75 % au Chili et en Corée (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b). En Corée, quelque 80 % des étudiants fréquentent des universités privées et plus de 70 % du budget est financé par les droits de scolarité. La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements est généralement plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux autres niveaux d'enseignement.

La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements d'enseignement tertiaire atteint ou dépasse 10 % en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie et en Israël. En Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de R-D.

**Graphique B3.3. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2000, 2007)**

Pourcentage



1. Année de référence : 2008 (et non 2007).

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2006 (et non 2007).

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement en 2007, tous niveaux d'enseignement confondus.

Source : OCDE. Tableaux B3.1, B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant des individus que de la société. Selon les chiffres de 2007, la contribution publique au financement de l'enseignement tertiaire atteint 69 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Selon la moyenne établie sur la base des 17 pays de l'OCDE dont les données tendanciennes de toutes les années de référence sont disponibles, la part publique du financement des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 78 % en 1995 à 76 % en 2000, à 71 % en 2006 et 70 % en 2007. Cette tendance s'observe surtout dans des pays non européens où les droits de scolarité sont en général plus élevés et où les entreprises contribuent davantage au financement des établissements d'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.3, le graphique B3.3 et l'indicateur B5).

Dans 12 des 20 pays membres ou partenaires de l'OCDE avec des données comparables pour 1995 et 2007, la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a progressé de 3 points de pourcentage au moins. Cette hausse dépasse 9 points de pourcentage en Australie, en Autriche, au Chili, en Italie, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. La part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire n'a sensiblement diminué qu'en Irlande et en République tchèque et, dans une moindre mesure, en Espagne et en Norvège (voir le tableau B3.3). En Australie, la progression de la part privée dans le budget de l'enseignement tertiaire observée entre 1995 et 2007 s'explique principalement par la restructuration du *Higher Education Contribution Scheme* (HECS) et du *Higher Education Loan Programme* (HELP) intervenue en 1997. En Irlande, la régression de la part privée tient en grande partie à la suppression progressive, ces dix dernières années, des droits de scolarité dans les premières formations tertiaires (voir l'indicateur B5 et l'annexe 3 pour plus de précisions).

En règle générale, l'accroissement des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement est allé de pair avec celui des dépenses publiques (en valeur absolue) dans l'enseignement tertiaire, ainsi que tous niveaux d'enseignement confondus. Quelle que soit la variation de la part privée dans le financement de l'enseignement tertiaire, l'investissement public a augmenté dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données de 2000 et de 2007 sont disponibles, sauf au Japon (voir le tableau B3.2b). Dans 8 des 11 pays membres de l'OCDE qui ont enregistré la plus forte hausse des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire (en l'occurrence l'Autriche, l'Espagne, la Hongrie, l'Islande, le Mexique, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque), les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls dans l'enseignement tertiaire, et la proportion de la population de niveau de formation tertiaire est assez faible (voir les indicateurs A1 et B5). En revanche, la Corée, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, où les dépenses publiques ont également sensiblement augmenté, comptent beaucoup sur le financement privé de l'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.2b).

### **Dépenses publiques par étudiant au titre des établissements d'enseignement par type d'établissement**

Le niveau de dépenses publiques est un indicateur de la valeur de l'éducation pour les gouvernements. Les fonds publics financent les établissements publics, certes, mais une partie significative des fonds publics peut être consacrée aux établissements privés (les fonds privés sont exclus du tableau B3.4, même s'ils représentent une part importante du budget des établissements d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire). Le tableau B3.4 rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes

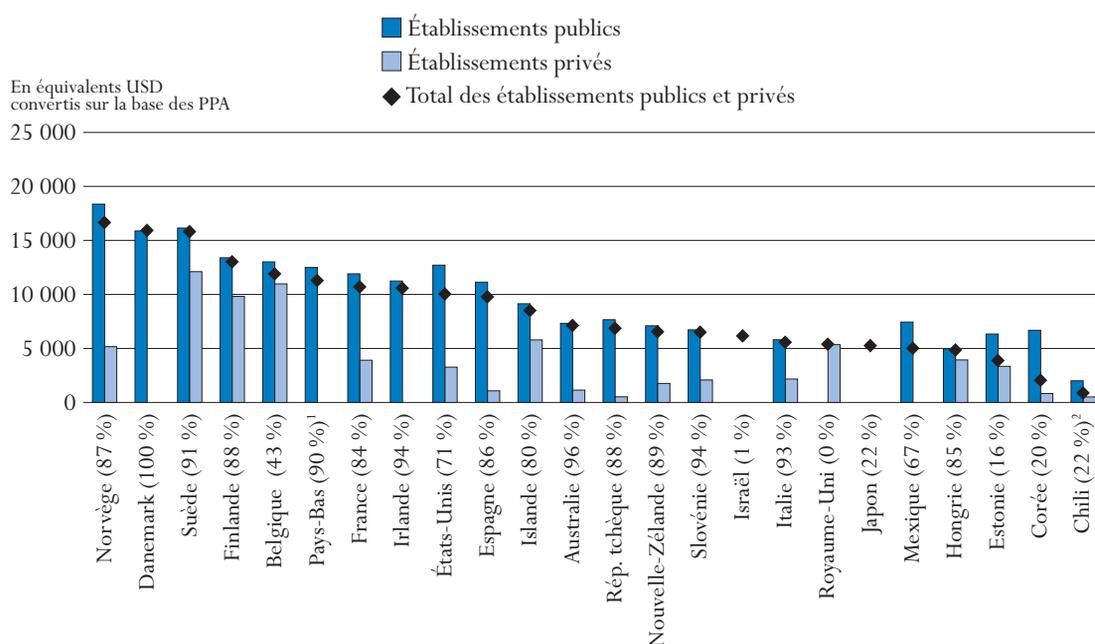
Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : <http://www.oecd.org/dataoecd/43/34/46132046.pdf>

d'éducation (par le biais des dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics et privés). Cette mesure vient donc en complément des dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics (7 261 USD) représentent plus du double de celles relevées au titre des établissements privés (3 786 USD). Toutefois, les écarts varient selon les niveaux d'enseignement. Pour l'enseignement préprimaire, les dépenses publiques unitaires sont plus de deux fois plus élevées au titre des établissements publics (5 562 USD) qu'au titre des établissements privés (2 566 USD). Les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics représentent un peu moins du double de celles au titre des établissements privés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (7 262 USD contre 4 045 USD) et plus du triple de celles-ci dans l'enseignement tertiaire (10 424 USD contre 3 417 USD).

Au niveau préprimaire, les dépenses publiques unitaires (établissements publics et privés confondus) s'élèvent en moyenne à 4 234 USD. Elles ne représentent pas plus de 1 619 USD au Mexique, mais dépassent 6 500 USD au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Slovénie. Les dépenses

**Graphique B3.4. Dépenses publiques annuelles par étudiant au titre des établissements d'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2007)**



Remarque : les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire public, calculs fondés sur des équivalents temps plein.

1. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'investissement public par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés.

Source : OCDE, Tableau B3.4. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

publiques unitaires sont en général plus élevées au titre des établissements publics que des établissements privés. Le Danemark échappe à ce constat : les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics s'élèvent à 4 528 USD, contre 5 061 USD au titre des établissements privés, mais ceux-ci accueillent moins de 5 % des effectifs. Par contraste, au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont négligeables.

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (soit les niveaux d'enseignement qui absorbent la majeure partie des fonds publics, voir le tableau B3.2a), les dépenses publiques unitaires s'élèvent en moyenne à 6 611 USD, établissements publics et privés confondus. Elles ne représentent pas plus de 1 800 USD au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD aux États-Unis et en Norvège. Les dépenses publiques unitaires sont généralement plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, sauf en Corée, en Hongrie et en Suède et, dans les pays partenaires, en Israël. Dans ces trois pays de l'OCDE, les établissements privés n'accueillent qu'entre 9 % et 17 % des effectifs. En Israël, un quart des effectifs fréquentent un établissement privé. En Irlande, au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont peu élevées ou négligeables, car le secteur privé est marginal et la part des fonds publics dans son budget est insignifiante, voire nulle (voir le tableau B3.4).

Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses publiques par étudiant s'élèvent en moyenne à 8 467 USD, établissements publics et privés confondus. Elles ne représentent pas plus de 1 000 USD au Chili, mais passent la barre des 15 000 USD au Danemark, en Norvège et en Suède, trois pays où les dépenses privées sont peu élevées, voire négligeables à ce niveau d'enseignement. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques par étudiant sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés (voir le tableau B3.4).

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition des fonds publics entre les établissements publics et privés varie selon les pays. Au Danemark, en Irlande et aux Pays-Bas, les établissements publics accueillent au moins 90 % des étudiants et absorbent la majeure partie des fonds publics. Dans ces pays, les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés sont négligeables. Le financement privé s'ajoute au financement public à des degrés divers : les dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses au titre des établissements publics et privés au Danemark, 15 % environ en Irlande et plus de 25 % aux Pays-Bas (voir le graphique B3.4 et tableau B3.2b).

En Belgique, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède et, dans les pays partenaires, en Estonie, les fonds publics financent les établissements publics et privés, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent entre 50 et 89 % des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics. Toutefois, la situation varie selon les pays. En Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, la plupart des étudiants (80 % au moins) fréquentent un établissement public, alors qu'en Belgique et, dans les pays partenaires, en Estonie, une majorité des étudiants fréquente un établissement privé. Dans tous ces pays, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire sont inférieures à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique B3.4 et le tableau B3.2b).

Dans les autres pays, les fonds publics financent essentiellement des établissements publics, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent moins de 40 % de celles au titre des établissements publics.

### Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2007 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2009 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, [www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales. Les dépenses privées comprennent toutes les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. Les aides publiques aux ménages qui sont incluses dans les dépenses privées sont présentées séparément.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La partie du coût de ces services qui est financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Par « autres entités privées », on entend les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, patronales et syndicales et caritatives. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse.

Les données relatives aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête spéciale mise à jour en 2009 dans laquelle les dépenses de 1995 et 2000 ont été ajustées en fonction des méthodes et définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Le tableau B3.4 montre la répartition des dépenses publiques entre les établissements publics et privés, et présente les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics et des établissements privés, et tous types d'établissement confondus. Les dépenses publiques sont rapportées à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Tableau B3.1.  
Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement,  
tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2007)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	2007					2000		Indice de variation entre 2000 et 2007 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des aides publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales <sup>1</sup>	Dépenses publiques	Dépenses privées totales <sup>1</sup>
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales <sup>1</sup>					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
<b>Pays membres de l'OCDE</b>									
Australie	69.5	23.0	7.5	30.5	4.4	73.2	26.8	120	143
Autriche	91.0	4.8	4.1	9.0	4.6	94.0	6.0	108	168
Belgique	94.4	4.4	1.2	5.6	1.7	94.3	5.7	115	112
Canada <sup>2</sup>	74.7	10.7	14.6	25.3	0.5	79.9	20.1	111	149
Chili <sup>3</sup>	57.7	40.0	2.3	42.3	1.2	55.2	44.8	139	125
Rép. tchèque	88.7	7.6	3.7	11.3	m	89.9	10.1	147	167
Danemark	92.5	3.9	3.6	7.5	m	96.0	4.0	115	225
Finlande	97.5	x(4)	x(4)	2.5	n	98.0	2.0	124	152
France	91.0	7.1	1.9	9.0	1.7	91.2	8.8	106	108
Allemagne	85.4	x(4)	x(4)	14.6	m	85.6	14.4	105	106
Grèce	m	m	m	m	m	93.8	6.2	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	146	m
Islande	90.1	8.6	1.3	9.9	m	90.0	10.0	149	149
Irlande	m	m	m	m	m	m	m	160	m
Italie	91.1	7.3	1.6	8.9	1.4	94.3	5.7	101	164
Japon	66.7	21.7	11.6	33.3	m	71.0	29.0	101	124
Corée	57.6	30.8	11.5	42.4	2.1	59.2	40.8	154	164
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	80.3	19.5	0.2	19.7	1.2	85.3	14.7	127	182
Pays-Bas	83.8	7.3	8.9	16.2	1.5	84.1	15.9	123	126
Nouvelle-Zélande	80.6	19.1	0.2	19.4	m	m	m	109	m
Norvège	m	m	m	m	m	95.0	5.0	126	m
Pologne	90.6	9.4	m	9.4	m	89.0	11.0	127	107
Portugal	91.7	6.9	1.3	8.3	m	98.6	1.4	m	m
Rép. slovaque	86.2	7.9	5.9	13.8	1.7	96.4	3.6	130	555
Espagne	87.3	11.7	1.1	12.7	0.4	87.4	12.6	128	130
Suède	97.4	n	2.6	2.6	n	97.0	3.0	120	102
Suisse	m	m	m	m	m	92.1	7.9	109	141
Turquie	m	m	m	m	m	98.6	1.4	m	m
Royaume-Uni	69.5	20.1	10.4	30.5	19.7	85.2	14.8	109	274
États-Unis	66.1	19.9	14.0	33.9	m	67.3	32.7	125	131
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>82.6</i>	<i>~</i>	<i>~</i>	<i>17.4</i>	<i>2.8</i>	<i>~</i>	<i>~</i>	<i>123</i>	<i>165</i>
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>89.2</i>	<i>~</i>	<i>~</i>	<i>10.8</i>	<i>3.3</i>	<i>~</i>	<i>~</i>	<i>123</i>	<i>178</i>
<b>Pays partenaires</b>									
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	166	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	93.5	6.0	0.5	6.5	1.4	m	m	148	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Israël	76.7	16.7	6.5	23.3	2.3	80.0	20.0	112	136
Fédération de Russie	82.5	12.1	5.4	17.5	m	m	m	326	m
Slovénie	86.7	11.6	1.7	13.3	n	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

2. Année de référence : 2006 (et non 2007).

3. Année de référence : 2008 (et non 2007).

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

Tableau B3.2a.  
Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2007)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	Préprimaire (enfants âgés de 3 ans et plus)					Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire									
	2007					2007					2000		Indice de variation entre 2000 et 2007 des dépenses au titre des établissements d'enseignement		
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des aides publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales <sup>1</sup>	Part des aides publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales <sup>1</sup>	Dépenses publiques	Dépenses privées totales <sup>1</sup>	
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales <sup>1</sup>											
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
Pays membres de l'OCDE	Australie	40.5	59.1	0.4	59.5	5.6	81.1	15.7	3.2	18.9	6.1	82.9	17.1	121	137
	Autriche	68.9	18.4	12.7	31.1	19.5	96.0	2.8	1.2	4.0	1.4	95.8	4.2	105	100
	Belgique	96.4	3.4	0.2	3.6	0.7	95.2	4.6	0.2	4.8	1.2	94.7	5.3	114	103
	Canada <sup>2,3</sup>	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(6)	88.4	4.1	7.5	11.6	x(6)	92.4	7.6	115	182
	Chili <sup>4</sup>	75.1	24.5	m	24.9	n	77.2	22.3	0.6	22.8	n	68.4	31.6	138	88
	Rép. tchèque	91.0	7.3	1.7	9.0	m	90.7	7.1	2.2	9.3	m	91.7	8.3	133	150
	Danemark <sup>3</sup>	81.2	18.8	n	18.8	m	98.1	1.9	n	1.9	m	97.8	2.2	116	101
	Finlande	90.6	x(4)	x(4)	9.4	n	99.0	x(9)	x(9)	1.0	n	99.3	0.7	126	186
	France	94.0	6.0	n	6.0	n	92.7	6.2	1.1	7.3	1.7	92.6	7.4	103	101
	Allemagne	72.8	x(4)	x(4)	27.2	n	87.3	x(9)	x(9)	12.7	m	86.3	13.7	101	93
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	n	m	m	91.7	8.3	m	m
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	151	m
	Islande <sup>3</sup>	72.7	23.3	4.0	27.3	n	96.1	3.6	0.2	3.9	n	96.4	3.6	144	156
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	176	m
	Italie	93.1	6.9	n	6.9	n	96.8	3.2	n	3.2	0.4	97.8	2.2	103	154
	Japon <sup>3</sup>	43.8	38.7	17.5	56.2	m	89.9	7.6	2.5	10.1	m	89.8	10.2	102	101
	Corée	49.7	47.7	2.6	50.3	15.0	77.8	20.1	2.1	22.2	1.1	80.8	19.2	151	181
	Luxembourg	m	m	m	m	a	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	81.8	18.1	0.1	18.2	0.2	82.1	17.8	0.1	17.9	1.4	86.1	13.9	122	166
	Pays-Bas	98.5	1.5	a	1.5	1.0	86.7	4.8	8.4	13.3	2.1	85.7	14.3	126	115
	Nouvelle-Zélande	89.2	10.2	0.6	10.8	m	85.6	14.2	0.3	14.4	m	m	m	100	m
	Norvège	82.6	17.4	m	17.4	n	m	m	m	m	m	99.0	1.0	114	m
	Pologne	85.8	14.2	m	14.2	n	98.6	1.4	m	1.4	m	95.4	4.6	120	35
	Portugal	m	m	m	m	m	99.9	0.1	m	0.1	m	99.9	0.1	97	93
	Rép. slovaque <sup>3</sup>	83.9	13.9	2.2	16.1	1.0	89.3	7.0	3.7	10.7	1.3	97.6	2.4	131	643
	Espagne	78.2	21.8	m	21.8	n	92.9	7.1	m	7.1	m	93.0	7.0	117	119
	Suède	100.0	n	n	n	n	100.0	n	a	n	a	99.9	0.1	116	n
Suisse	m	m	m	m	a	86.1	n	13.9	13.9	1.4	89.2	10.8	106	141	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	86.1	13.9	n	13.9	43.5	78.1	11.3	10.6	21.9	18.9	88.7	11.3	120	264	
États-Unis	77.8	22.2	a	22.2	a	91.4	8.6	m	8.6	a	91.6	8.4	121	124	
Moyenne de l'OCDE	79.7	~	~	20.3	4.1	90.3	~	~	9.7	2.3	~	~	121	147	
Moyenne de l'UE19	87.2	~	~	12.8	3.2	93.4	~	~	6.6	1.5	~	~	124	157	
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	181	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Estonie	98.8	1.2	n	1.2	n	98.8	1.1	0.1	1.2	m	m	m	146	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Israël	76.7	21.4	1.9	23.3	n	92.3	4.8	3.0	7.7	1.4	94.1	5.9	112	149
	Fédération de Russie	67.3	30.5	2.2	32.7	m	97.2	1.0	1.8	2.8	m	m	m	322	m
	Slovénie	83.9	16.0	0.1	16.1	n	90.4	9.1	0.6	9.6	n	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement. Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonnes 5,10) des dépenses privées (colonnes 4, 9). Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonnes 5, 10) et les dépenses publiques directes (colonnes 1, 6).

2. Année de référence : 2006 (et non 2007).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2008 (et non 2007).

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

Tableau B3.2b.  
**Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre  
 des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2007)**

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		Enseignement tertiaire							Indice de variation entre 2000 et 2007 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
		2007					2000			
		Dépenses privées			Part des aides publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales <sup>1</sup>	Dépenses publiques	Dépenses privées totales <sup>1</sup>	
		Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées						Dépenses privées totales <sup>1</sup>
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pays membres de l'OCDE	Australie	44.3	38.1	17.6	55.7	0.4	49.6	50.4	118	146
	Autriche	85.4	5.7	8.9	14.6	8.1	96.3	3.7	130	577
	Belgique	90.3	4.6	5.1	9.7	4.1	91.5	8.5	110	126
	Canada <sup>2,3</sup>	56.6	19.3	24.1	43.4	1.3	61.0	39.0	119	143
	Chili <sup>4</sup>	14.4	79.2	6.4	85.6	4.1	19.5	80.5	100	144
	Rép. tchèque	83.8	8.0	8.2	16.2	m	85.4	14.6	203	230
	Danemark <sup>3</sup>	96.5	3.5	n	3.5	n	97.6	2.4	121	180
	Finlande	95.7	x(4)	x(4)	4.3	n	97.2	2.8	118	187
	France	84.5	10.3	5.1	15.5	2.7	84.4	15.6	115	114
	Allemagne	84.7	x(4)	x(4)	15.3	m	88.2	11.8	104	141
	Grèce	m	m	m	m	m	99.7	0.3	m	m
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	133	m
	Islande <sup>3</sup>	91.0	8.3	0.7	9.0	m	91.8	8.2	152	167
	Irlande	85.4	12.4	2.2	14.6	m	79.2	20.8	127	82
	Italie	69.9	22.0	8.1	30.1	5.7	77.5	22.5	100	148
	Japon <sup>3</sup>	32.5	51.1	16.5	67.5	m	38.5	61.5	97	126
	Corée	20.7	52.8	26.5	79.3	2.4	23.3	76.7	134	155
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	71.4	28.2	0.4	28.6	1.1	79.4	20.6	134	207
	Pays-Bas	72.4	15.1	12.5	27.6	0.1	76.5	23.5	115	143
Nouvelle-Zélande	65.7	34.3	m	34.3	m	m	m	143	m	
Norvège	97.0	3.0	m	3.0	m	96.3	3.7	115	93	
Pologne	71.5	28.5	m	28.5	m	66.6	33.4	172	137	
Portugal	70.0	25.2	4.8	30.0	m	92.5	7.5	125	659	
Rép. slovaque <sup>3</sup>	76.2	8.7	15.1	23.8	2.8	91.2	8.8	137	447	
Espagne	79.0	16.6	4.4	21.0	1.8	74.4	25.6	134	104	
Suède	89.3	n	10.7	10.7	a	91.3	8.7	114	143	
Suisse	m	m	m	m	a	m	m	127	m	
Turquie	m	m	m	m	m	95.4	4.6	m	m	
Royaume-Uni	35.8	52.0	12.1	64.2	17.1	67.7	32.3	121	288	
États-Unis	31.6	34.2	34.2	68.4	m	31.1	68.9	137	133	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>		69.1	~	~	30.9	3.0	75.7	24.3	127	201
<i>Moyenne de l'UE19</i>		79.4	~	~	20.6	2.3	85.7	14.3	128	232
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m	m	m	126	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Estonie	77.1	21.0	1.9	22.9	5.6	m	m	158	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Israël	51.6	33.4	15.0	48.4	5.7	56.5	43.5	108	131
	Fédération de Russie	58.3	23.3	18.4	41.7	m	m	m	317	m
	Slovénie	77.2	16.7	6.2	22.8	n	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement. Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonne 5) des dépenses privées (colonne 4). Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonne 5) et les dépenses publiques directes (colonne 1).

2. Année de référence : 2006 (et non 2007).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2008 (et non 2007).

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

Tableau B3.3.

**Évolution de la part relative des dépenses publiques<sup>1</sup> au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2007 (2000 = 100) (1995, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2007)**

	Part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (en %)						Indice de variation entre 1995 et 2007 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)					
	1995	2000	2002	2004	2006	2007	1995	2000	2002	2004	2006	2007
<b>Pays membres de l'OCDE</b>												
Australie	64.6	49.6	m	m	44.3	44.3	117	100	m	m	111	118
Autriche	96.1	96.3	91.6	93.7	84.5	85.4	96	100	103	120	122	130
Belgique	m	91.5	86.1	90.4	90.6	90.3	m	100	98	99	108	110
Canada <sup>2</sup>	56.6	61.0	56.4	55.1	56.6	m	69	100	98	105	119	m
Chili <sup>3</sup>	25.1	19.5	19.3	15.5	16.1	14.4	78	100	112	103	98	100
Rép. tchèque	71.5	85.4	87.5	84.7	82.1	83.8	86	100	122	145	182	203
Danemark <sup>2</sup>	99.4	97.6	97.9	96.7	96.4	96.5	93	100	123	120	115	121
Finlande	97.8	97.2	96.3	96.3	95.5	95.7	90	100	104	115	117	118
France	85.3	84.4	83.8	83.8	83.7	84.5	93	100	103	105	109	115
Allemagne	89.2	88.2	m	m	m	m	96	100	m	m	102	m
Grèce <sup>2</sup>	m	99.7	99.6	97.9	m	m	63	100	154	196	m	m
Hongrie	80.3	76.7	78.7	79.0	77.9	m	77	100	122	120	133	133
Islande <sup>2</sup>	m	91.8	91.4	90.3	90.2	91.0	m	100	118	128	137	152
Irlande	69.7	79.2	85.8	82.6	85.1	85.4	49	100	103	102	118	127
Italie	82.9	77.5	78.6	72.6	72.2	69.9	85	100	111	101	103	100
Japon <sup>2</sup>	35.1	38.5	35.3	36.6	32.2	32.5	80	100	94	102	95	97
Corée	m	23.3	14.9	21.0	23.1	20.7	m	100	67	107	139	134
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	100	m	m	m	m
Mexique	77.4	79.4	71.0	68.9	67.9	71.4	75	100	119	111	118	134
Pays-Bas	79.4	76.5	74.9	75.0	73.4	72.4	99	100	103	108	111	115
Nouvelle-Zélande	m	m	62.5	60.8	63.0	65.7	104	100	111	113	131	143
Norvège	93.7	96.3	96.3	100.0	m	97.0	107	100	117	124	111	115
Pologne	m	66.6	69.7	72.9	70.4	71.5	89	100	148	180	166	172
Portugal	96.5	92.5	91.3	86.0	66.7	70.0	76	100	99	89	102	m
Rép. slovaque <sup>2</sup>	95.4	91.2	85.2	81.3	82.1	76.2	86	100	112	150	152	137
Espagne	74.4	74.4	76.3	75.9	78.2	79.0	72	100	111	119	125	134
Suède	93.6	91.3	90.0	88.4	89.1	89.3	84	100	107	113	114	114
Suisse	m	m	m	m	m	m	74	100	124	131	135	127
Turquie	96.3	95.4	90.1	90.0	m	m	55	100	113	110	137	m
Royaume-Uni	80.0	67.7	72.0	69.6	64.8	35.8	115	100	m	m	m	121
États-Unis	37.4	31.1	39.5	35.4	34.0	31.6	85	100	120	131	133	137
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>77.3</i>	<i>75.7</i>	<i>74.9</i>	<i>74.1</i>	<i>68.8</i>	<i>68.9</i>	<i>85</i>	<i>100</i>	<i>112</i>	<i>120</i>	<i>123</i>	<i>128</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence</i>	<i>78.1</i>	<i>75.8</i>	<i>77.3</i>	<i>75.6</i>	<i>71.4</i>	<i>69.7</i>	<i>85</i>	<i>100</i>	<i>114</i>	<i>121</i>	<i>125</i>	<i>130</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'UE19 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence</i>	<i>85.1</i>	<i>83.9</i>	<i>84.0</i>	<i>82.2</i>	<i>79.6</i>	<i>77.4</i>	<i>85</i>	<i>100</i>	<i>113</i>	<i>123</i>	<i>128</i>	<i>132</i>
<b>Pays partenaires</b>												
Brésil	m	m	m	m	m	m	78	100	102	101	124	126
Estonie	m	m	m	m	73.1	77.1	69	100	m	112	121	158
Israël	59.2	56.5	53.4	49.6	50.1	51.6	81	100	96	93	99	108
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	58.3	m	100	143	173	259	317
Slovénie	m	m	m	75.7	76.9	77.2	m	m	m	m	m	m

1. Les dépenses d'origine internationale sont exclues des dépenses publiques et des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2008 (et non 2007).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>

Tableau B3.4.  
**Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2007)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type d'établissement

	Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus		
	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	dont : activités de recherche et de développement	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
<b>Pays membres de l'OCDE</b>													
Australie	x(3)	x(3)	2 634	6 980	3 616	5 931	7 324	1 143	7 087	4 876	x(13)	x(13)	6 090
Autriche	x(3)	x(3)	4 415	x(6)	x(6)	9 563	x(9)	x(9)	12 845	4 487	x(13)	x(13)	9 418
Belgique	5 404	4 744	5 057	8 882	7 281	7 931	13 016	10 978	11 860	3 703	9 172	7 501	8 204
Canada <sup>1</sup>	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	7 524	20 278	m	m	m	m	m	m
Chili <sup>2</sup>	4 444	1 711	2 823	2 816	1 507	2 082	2 005	508	838	189	2 875	1 295	1 923
Rép. tchèque	3 374	2 905	3 368	4 388	2 722	4 275	7 659	520	6 826	1 310	4 938	2 073	4 740
Danemark	4 528	5 061	4 545	9 759	5 896	9 272	15 890	a	15 890	x(9)	9 923	5 840	9 560
Finlande	4 450	3 188	4 341	7 178	6 724	7 145	13 397	9 824	12 983	4 390	7 905	7 067	7 836
France	5 487	3 171	5 198	8 129	4 870	7 488	11 910	3 914	10 657	3 604	8 222	4 537	7 565
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	4 013	2 696	3 942	4 075	4 977	4 182	4 967	3 938	4 812	981	4 418	4 586	4 437
Irlande	m	m	m	7 669	n	7 622	11 242	n	10 540	x(9)	8 257	n	8 126
Islande	6 657	4 488	6 455	8 712	5 508	8 600	9 136	5 791	8 472	x(9)	9 020	5 458	8 775
Italie <sup>3</sup>	7 133	844	5 114	7 623	1 174	7 252	5 802	2 172	5 531	3 061	7 228	1 152	6 622
Japon	x(3)	x(3)	2 218	x(6)	x(6)	7 305	x(9)	x(9)	5 218	x(9)	x(13)	x(13)	6 834
Corée	6 520	669	1 950	5 063	5 426	5 124	6 682	829	2 012	625	5 876	2 217	4 508
Luxembourg	x(4)	m	m	15 579	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	1 908	1	1 619	2 001	7	1 777	7 442	a	4 979	1 109	2 385	4	2 064
Pays-Bas <sup>4</sup>	6 176	n	6 152	7 546	n	7 332	12 497	n	11 246	4 518	8 133	n	7 830
Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	4 627	4 826	2 755	4 667	7 096	1 763	6 505	1 366	5 253	3 279	4 969
Norvège	5 638	3 907	4 862	10 904	9 833	10 856	18 367	5 165	16 621	6 284	11 806	8 665	11 463
Pologne	x(3)	x(3)	3 608	x(6)	x(6)	3 583	x(9)	x(9)	3 262	682	x(13)	x(13)	3 519
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	2 839	2 450	2 829	2 923	2 689	2 905	4 153	m	4 153	677	3 198	2 710	3 168
Espagne	6 989	1 969	5 185	8 802	3 147	7 041	11 138	1 075	9 740	3 594	8 937	2 719	7 112
Suède	5 754	5 185	5 666	8 649	10 003	8 773	16 157	12 109	15 774	7 082	9 187	9 058	9 174
Suisse	4 506	m	m	9 621	m	m	20 883	m	m	x(7)	10 782	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	8 940	629	6 539	7 634	2 758	6 709	a	5 352	5 352	m	7 713	3 783	6 517
États-Unis	10 910	m	m	x(6)	x(6)	10 327	12 712	3 269	10 002	x(9)	x(13)	x(13)	10 037
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	5 562	2 566	4 234	7 262	4 045	6 611	10 424	3 417	8 467	2 919	7 261	3 786	6 687
<i>Moyenne de l'UE19</i>	5 610	2 722	4 815	8 034	4 127	6 914	10 014	4 487	9 618	3 343	7 691	4 079	7 078
<b>Pays partenaires</b>													
Brésil	1 599	m	m	1 796	m	m	10 950	m	m	m	2 030	m	m
Estonie	2 251	604	2 206	4 649	2 084	4 578	6 336	3 347	3 840	x(9)	4 305	3 198	4 083
Israël	3 504	1 910	3 022	4 875	5 307	4 983	x(9)	x(9)	6 123	m	5 023	4 889	4 973
Fédération de Russie	m	m	m	4 741	m	m	3 163	m	m	x(7)	5 978	m	m
Slovénie	6 786	1 733	6 690	6 706	3 914	6 674	6 722	2 083	6 460	1 179	6 719	2 723	6 633

1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2008.

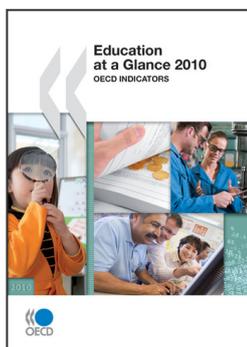
3. Enseignement post-secondaire non tertiaire non compris.

4. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316837>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2010**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2010 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2010-17-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).